

La Chambre a adopté tous les articles du projet sur les accords professionnels

M. Flandin parlera mardi sur l'ensemble

Paris, 28 février. — La Chambre, dans sa réunion de jeudi matin, présidée par M. Fernand Bouloua, a continué la discussion du projet de loi fixant les conditions dans lesquelles certains accords professionnels peuvent être rendus obligatoires en période de crise.

Après une intervention de M. Flandin, président de la Commission du Commerce, qui combat cet amendement, celui-ci est repoussé à main levée. M. Lafaye déclare que les socialistes de France renouent à leurs amendements et se rallient au texte nouveau.

Le nouveau texte de l'article 7, qui remplace les articles 7 et 8 primitifs, prévoit que, dans le cas où il aurait été impossible de conclure des conventions comme celles prévues à l'article 5, les groupements intéressés seraient appelés à compléter les accords par des clauses portant sur les salaires, l'embauchage, la limitation des heures de travail, ainsi que sur le rempli des entreprises similaires, la contribution à la réduction professionnelle et la participation aux dépenses de chômage.

M. Margineau soutient un amendement tendant à instituer une consultation du groupement intéressé, au lieu de la consultation de la corporation intéressée. Cet amendement est repoussé par 352 voix contre 223, après une intervention de M. Coty, rapporteur.

M. Margineau soutient un amendement tendant à rendre obligatoire la consultation des organisations syndicales ou des délégués du personnel par l'intermédiaire d'un représentant du personnel. Cet amendement est repoussé par 308 voix contre 260.

M. Ernest Lafont soutient un amendement tendant à rendre obligatoire la consultation de la Commission de direction que le groupement représentant l'ensemble des accords professionnels après demande du groupement, est adopté.

M. Ernest Lafont soutient un amendement tendant à rendre obligatoire la consultation de la Commission de direction que le groupement représentant l'ensemble des accords professionnels après demande du groupement, est adopté.

M. Ernest Lafont soutient un amendement tendant à rendre obligatoire la consultation de la Commission de direction que le groupement représentant l'ensemble des accords professionnels après demande du groupement, est adopté.

M. Ernest Lafont soutient un amendement tendant à rendre obligatoire la consultation de la Commission de direction que le groupement représentant l'ensemble des accords professionnels après demande du groupement, est adopté.

Un pharmacien d'Aulnoye est poursuivi devant le Tribunal de Vervins pour exercice illégal de la médecine

M. Paul Gérard, pharmacien à Aulnoye, résident rue de la Gare, au Nouvion, avait obtenu, il y a quelque temps, du pharmacien de Bouy, un remède dont on lui avait signalé l'efficacité contre le cancer.

Or, un samedi, en l'absence du docteur Bochin, M. Gérard a soigné deux malades qui étaient atteints d'un cancer à la face. Par une lettre anonyme, le Parquet fut prévenu et après enquête, M. Gérard fut poursuivi pour exercice illégal de la médecine.

À l'audience, on assiste à un défilé imposant de témoins qui, pour la plupart abandonnés par les docteurs, étaient venus à l'Institut du Néocur et avaient été guéris. Certains reconnaissent avoir été soignés par M. Gérard lui-même, ce qui fait répondre à M. Bochin sur une question du président, qu'il était directeur de la clinique et je pourrais avoir les collaborateurs qu'il me plaisait.

Dans son réquisitoire, M. Colonna Districi, procureur général, insiste sur la création de l'Institut du Néocur, le moyen « d'exploiter une affaire, et ne voulant pas examiner si le remède employé est bon ou mauvais, il constate que la prescription relevée par M. Gérard et Bochin est établie.

M. Léon Richard, du Barreau de Paris, défendeur des deux inculpés, déclare, au contraire, que la prévention n'est pas établie. M. Gérard n'ayant fait aucun diagnostic, mais ayant simplement constaté un mal apparent signalé déjà par les docteurs.

Après avoir tiré argument du fait que le régime médical ne se portait pas partie civile, mais que souvent des médecins avaient envoyé des clients à l'Institut du Néocur, M. Léon Richard fait connaître que les deux prévenus, M. Gérard et Bochin, ont été soignés par M. Gérard et Bochin.

Le président du Tribunal de Vervins, M. Ernest Lafont, a prononcé la condamnation de M. Gérard et Bochin à six mois de prison, avec sursis, et à l'amende de 100 francs.

Le Tribunal de Vervins a condamné M. Gérard et Bochin à six mois de prison, avec sursis, et à l'amende de 100 francs.

Le Tribunal de Vervins a condamné M. Gérard et Bochin à six mois de prison, avec sursis, et à l'amende de 100 francs.

Un accident au chantier du ferry-boat à Dunkerque

Un chantier de ferry-boat à Dunkerque, un pylône haut d'une dizaine de mètres s'est abîmé, écrasant la jambe droite d'un ouvrier charpentier, M. Léopold Lause. Le blessé a dû subir l'amputation du membre atteint.



Joseph. En tête du cortège, on remarquait des plaques offertes par le Comité des fêtes de la Foce-aux-Chènes et du Cul-de-Four, dont le défunt était président, et par le personnel du Bureau de bienfaisance de Roubaix.

Les cotons du poêle étaient tenus par MM. Dussauoy, chef de division à la Préfecture, représentant le préfet du Nord; Kléber Gory, adjoint au maire; M. le docteur Delahousse, président de l'Union des Bureaux de bienfaisance de France; Dumont, administrateur du Bureau de bienfaisance de Roubaix; Dubourg, président de la délégation cantonale; Besade, vice-président de la Ligue radicale; et MM. Roos et Lecomte, amis du défunt.

Parmi la nombreuse assistance, citons: M. Neveux, Delcourt, Vanherpe et Vanhecke, de l'Administration des Hospices; MM. Verbeurgh, Théry, adjoints au maire, et plusieurs conseillers municipaux; Thauze, conseil de Belgique; M. le docteur Rivière, directeur du Service d'Hygiène; MM. les docteurs Druenne et Delleis, médecins des Etablissements hospitaliers; MM. Denelle et André, commissaires de police; Delchambre et Capelle, secrétaires de police; Robert, président administratif de la Fédération des Amicales laïques; Roupaïn, du Bureau de bienfaisance de Croix; Verbrackel, président de la Philharmonie de Roubaix; Denoyelle, directeur du Service d'Hygiène; Robert, inspecteur du travail; Turrot, directeur de l'Institut Turgot; Feurgous, délégué cantonal; Chrétien, chef de service à l'Hôpital; Wils, de l'Amicale des Bénévoles.

Signalons aussi dans l'assistance une délégation de la police conduite par le brigadier Delvincourt, et des délégations de la Compagnie des pompiers et des services municipaux.

Au cimetière, devant la tombe du défunt, M. Gaston Dubourg, au nom de la délégation cantonale, et M. le docteur Denoyelle, directeur du Service d'Hygiène, ont prononcé des paroles émouvantes, et ont rappelé le dévouement, le zèle et l'activité du défunt.

C'est avec plaisir que nous relevons dans l'Officiel la nomination de M. Puel, le distingué commissaire de police du 6^o arrondissement, qui passe sur place à la hors-classe (2^o échelon).

Toutes nos félicitations à un sympathique magistrat.

Le bureau des inscriptions commencent à fonctionner, rue Wain, à partir du lundi 4 mars, à 9 h.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 1^{er} mars : Aujourd'hui: saint Aubin; demain, saint Simplicien.

Prévisions météorologiques pour le jour de vendredi 1^{er} mars (Région Nord): Ciel couvert avec pluie intermittente devenant pluie avec pluie intermittente dans l'après-midi; vent du secteur Sud-Ouest, passant Ouest dans l'après-midi, modéré, avec assez d'humidité; température en faible baisse.

Calendrier des fêtes de la Région Nord: 1^{er} mars: fête de saint Aubin; 2^e mars: fête de saint Simplicien; 3^e mars: fête de saint Valentin; 4^e mars: fête de saint Pierre; 5^e mars: fête de saint Paul; 6^e mars: fête de saint Jean; 7^e mars: fête de saint Étienne; 8^e mars: fête de saint Laurent; 9^e mars: fête de saint Vincent; 10^e mars: fête de saint Théodore; 11^e mars: fête de saint Valentin; 12^e mars: fête de saint Pierre; 13^e mars: fête de saint Paul; 14^e mars: fête de saint Jean; 15^e mars: fête de saint Étienne; 16^e mars: fête de saint Laurent; 17^e mars: fête de saint Vincent; 18^e mars: fête de saint Théodore; 19^e mars: fête de saint Valentin; 20^e mars: fête de saint Pierre; 21^e mars: fête de saint Paul; 22^e mars: fête de saint Jean; 23^e mars: fête de saint Étienne; 24^e mars: fête de saint Laurent; 25^e mars: fête de saint Vincent; 26^e mars: fête de saint Théodore; 27^e mars: fête de saint Valentin; 28^e mars: fête de saint Pierre; 29^e mars: fête de saint Paul; 30^e mars: fête de saint Jean; 31^e mars: fête de saint Étienne.

Calendrier des fêtes de la Région Nord: 1^{er} mars: fête de saint Aubin; 2^e mars: fête de saint Simplicien; 3^e mars: fête de saint Valentin; 4^e mars: fête de saint Pierre; 5^e mars: fête de saint Paul; 6^e mars: fête de saint Jean; 7^e mars: fête de saint Étienne; 8^e mars: fête de saint Laurent; 9^e mars: fête de saint Vincent; 10^e mars: fête de saint Théodore; 11^e mars: fête de saint Valentin; 12^e mars: fête de saint Pierre; 13^e mars: fête de saint Paul; 14^e mars: fête de saint Jean; 15^e mars: fête de saint Étienne; 16^e mars: fête de saint Laurent; 17^e mars: fête de saint Vincent; 18^e mars: fête de saint Théodore; 19^e mars: fête de saint Valentin; 20^e mars: fête de saint Pierre; 21^e mars: fête de saint Paul; 22^e mars: fête de saint Jean; 23^e mars: fête de saint Étienne; 24^e mars: fête de saint Laurent; 25^e mars: fête de saint Vincent; 26^e mars: fête de saint Théodore; 27^e mars: fête de saint Valentin; 28^e mars: fête de saint Pierre; 29^e mars: fête de saint Paul; 30^e mars: fête de saint Jean; 31^e mars: fête de saint Étienne.

Calendrier des fêtes de la Région Nord: 1^{er} mars: fête de saint Aubin; 2^e mars: fête de saint Simplicien; 3^e mars: fête de saint Valentin; 4^e mars: fête de saint Pierre; 5^e mars: fête de saint Paul; 6^e mars: fête de saint Jean; 7^e mars: fête de saint Étienne; 8^e mars: fête de saint Laurent; 9^e mars: fête de saint Vincent; 10^e mars: fête de saint Théodore; 11^e mars: fête de saint Valentin; 12^e mars: fête de saint Pierre; 13^e mars: fête de saint Paul; 14^e mars: fête de saint Jean; 15^e mars: fête de saint Étienne; 16^e mars: fête de saint Laurent; 17^e mars: fête de saint Vincent; 18^e mars: fête de saint Théodore; 19^e mars: fête de saint Valentin; 20^e mars: fête de saint Pierre; 21^e mars: fête de saint Paul; 22^e mars: fête de saint Jean; 23^e mars: fête de saint Étienne; 24^e mars: fête de saint Laurent; 25^e mars: fête de saint Vincent; 26^e mars: fête de saint Théodore; 27^e mars: fête de saint Valentin; 28^e mars: fête de saint Pierre; 29^e mars: fête de saint Paul; 30^e mars: fête de saint Jean; 31^e mars: fête de saint Étienne.

Calendrier des fêtes de la Région Nord: 1^{er} mars: fête de saint Aubin; 2^e mars: fête de saint Simplicien; 3^e mars: fête de saint Valentin; 4^e mars: fête de saint Pierre; 5^e mars: fête de saint Paul; 6^e mars: fête de saint Jean; 7^e mars: fête de saint Étienne; 8^e mars: fête de saint Laurent; 9^e mars: fête de saint Vincent; 10^e mars: fête de saint Théodore; 11^e mars: fête de saint Valentin; 12^e mars: fête de saint Pierre; 13^e mars: fête de saint Paul; 14^e mars: fête de saint Jean; 15^e mars: fête de saint Étienne; 16^e mars: fête de saint Laurent; 17^e mars: fête de saint Vincent; 18^e mars: fête de saint Théodore; 19^e mars: fête de saint Valentin; 20^e mars: fête de saint Pierre; 21^e mars: fête de saint Paul; 22^e mars: fête de saint Jean; 23^e mars: fête de saint Étienne; 24^e mars: fête de saint Laurent; 25^e mars: fête de saint Vincent; 26^e mars: fête de saint Théodore; 27^e mars: fête de saint Valentin; 28^e mars: fête de saint Pierre; 29^e mars: fête de saint Paul; 30^e mars: fête de saint Jean; 31^e mars: fête de saint Étienne.

Calendrier des fêtes de la Région Nord: 1^{er} mars: fête de saint Aubin; 2^e mars: fête de saint Simplicien; 3^e mars: fête de saint Valentin; 4^e mars: fête de saint Pierre; 5^e mars: fête de saint Paul; 6^e mars: fête de saint Jean; 7^e mars: fête de saint Étienne; 8^e mars: fête de saint Laurent; 9^e mars: fête de saint Vincent; 10^e mars: fête de saint Théodore; 11^e mars: fête de saint Valentin; 12^e mars: fête de saint Pierre; 13^e mars: fête de saint Paul; 14^e mars: fête de saint Jean; 15^e mars: fête de saint Étienne; 16^e mars: fête de saint Laurent; 17^e mars: fête de saint Vincent; 18^e mars: fête de saint Théodore; 19^e mars: fête de saint Valentin; 20^e mars: fête de saint Pierre; 21^e mars: fête de saint Paul; 22^e mars: fête de saint Jean; 23^e mars: fête de saint Étienne; 24^e mars: fête de saint Laurent; 25^e mars: fête de saint Vincent; 26^e mars: fête de saint Théodore; 27^e mars: fête de saint Valentin; 28^e mars: fête de saint Pierre; 29^e mars: fête de saint Paul; 30^e mars: fête de saint Jean; 31^e mars: fête de saint Étienne.

Calendrier des fêtes de la Région Nord: 1^{er} mars: fête de saint Aubin; 2^e mars: fête de saint Simplicien; 3^e mars: fête de saint Valentin; 4^e mars: fête de saint Pierre; 5^e mars: fête de saint Paul; 6^e mars: fête de saint Jean; 7^e mars: fête de saint Étienne; 8^e mars: fête de saint Laurent; 9^e mars: fête de saint Vincent; 10^e mars: fête de saint Théodore; 11^e mars: fête de saint Valentin; 12^e mars: fête de saint Pierre; 13^e mars: fête de saint Paul; 14^e mars: fête de saint Jean; 15^e mars: fête de saint Étienne; 16^e mars: fête de saint Laurent; 17^e mars: fête de saint Vincent; 18^e mars: fête de saint Théodore; 19^e mars: fête de saint Valentin; 20^e mars: fête de saint Pierre; 21^e mars: fête de saint Paul; 22^e mars: fête de saint Jean; 23^e mars: fête de saint Étienne; 24^e mars: fête de saint Laurent; 25^e mars: fête de saint Vincent; 26^e mars: fête de saint Théodore; 27^e mars: fête de saint Valentin; 28^e mars: fête de saint Pierre; 29^e mars: fête de saint Paul; 30^e mars: fête de saint Jean; 31^e mars: fête de saint Étienne.

Le dimanche de Roubaix-Tourcoing

Le dimanche 3 mars 1935

PAGE I. — Une violente tempête en France.

PAGE II. — Marie-Jeanne, fille des champs, roman (MARCEL DAVET).

PAGE III. — Désespérance (ARTHUR DOURLIN). — Une manifestation en l'honneur de deux décorés de l'Enseignement libre à Tourcoing. — Chez les Prisonniers civils de guerre à Mouvaux.

PAGE IV. — Le billet gagnant (MARC SÈVÈRE). — La Joie aux plaisirs de la Sainte-Famille à Roubaix. — Une fleur colossale (M. DESCHAMPS). — Une course de loutre. — Les Pasquilles du Broutteux (JULES WATTEUW).

PAGE V. — Une exposition de poupées à Paris. — Prologue aux saucis. — Pour l'enfance (Y. FOURDRAIN-DENUTTE). — Les chapeaux.

PAGE VI. — Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre, roman (T. TRILBY).

Le dimanche de Roubaix-Tourcoing

Le dimanche 3 mars 1935

PAGE VII. — Les Sports.

PAGE VIII. — Les vicissitudes du peintre Jean de Poreja (H. de FONSECA). — Deux musiciens de Lamoy à l'honneur. — La grille du Calvaire de Bondue renversée par le vent.

PAGE IX. — C'est peut-être lui (JOS ROINCE).

LE NUMÉRO : DIX PAGES VINGT CENTIMES

La Loterie des Régions libérées

Dix ouvriers de Pierrepont gagnent 500.000 francs

Le bureau des inscriptions commencent à fonctionner, rue Wain, à partir du lundi 4 mars, à 9 h.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Le soir vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, M. Faurvay-Comes, directeur de la section de sa démonstration sur le bromoil et le report de bromoil.

Et « L'ÉTOILE », dont Jean Maucière vous conte prochainement les aventures, n'aura plus qu'un but : savoir ce qu'est devenu son enfant.